



**Le Comité Régional d'Éscrime des Pays de la Loire et le SCO
ÉSCRIME ANGERS ont le plaisir de vous accueillir à**

ANGERS

Les samedi 7 et dimanche 8 mars 2020

**La compétition se déroulera Salle Jean LEHAY
104 rue de la Chambre aux Deniers - 49000 ANGERS**

POUR

**Le championnat régional M15 – Epreuves individuelles
Epée, Fleuret et Sabre**

**La journée Régionale des jeunes – Epreuves individuelles
M9 / M11 / M13
Epée, Fleuret et Sabre**

Armes et Catégories	Jours	Appel	Scratch	Début
M15 H et F 3 armes	Samedi	13H30	13H45	14H00
M13 H et F 3 armes	Dimanche	9H00	9H15	9H30
M9 – M11 H et F 3 armes	Dimanche	10H00	10H15	10H30

Les horaires sont susceptibles d'être modifiés.



Formule : En fonction des armes et des effectifs.

Inscriptions : Les engagements se font en ligne sur l'extranet de la FFE. Au plus tard le mercredi 4 mars 2020 à 23H59.

Droit d'inscription : Les tireurs et accompagnateurs s'engagent à respecter la charte régionale.
5€ par tireur JRJ / 10€ par tireur M15
Les engagements seront facturés aux clubs.

Arbitrage : Les arbitres sont tenus d'être présents dès le début de la 1^{ère} compétition de leur arme.

Rappel en individuel : 1 arbitre, non tireur ce jour-là, à partir de 4 tireurs engagés dans 1 arme.

Fleuret / Epée = Nombre de tireurs inscrits	0 à 3	4 à 7	8 à 14	15 à 21	22 et plus
Fleuret / Epée = Nombre d'arbitres à inscrire en tout	0	1	2	3	4
Sabre = Nombre de tireurs inscrits	0 à 3	4 à 8	En fonction du nombre de tireur et des représentativités des clubs.		
Sabre = Nombre d'arbitres à inscrire en tout	0	1			

PRIORITE AUX ARBITRES EN FORMATION REGIONALE

Parution des listes (les effectifs tireurs et arbitres retenus) le jeudi qui précède la compétition.

Engagement hors-délais : Si un tireur n'a pas été engagé dans les délais impartis et à l'aide du système des engagements en ligne, celui-ci pourra participer à l'épreuve après s'être acquitté d'un droit d'engagement égal à 5 fois le droit d'engagement maximum initialement prévu. Les tireurs concernés devront avoir prévenu l'organisateur de leur engagement hors délai par tous les moyens possibles.

Absence de tireurs engagés : En cas d'absence de tireurs d'un club engagés à l'épreuve, les responsables du club ou à défaut les autres tireurs présents doivent s'acquitter des frais d'engagement correspondant à la totalité des tireurs engagés par le club, sous peine de ne pas pouvoir participer à la compétition.
Si tous les tireurs engagés sont absents, le droit pour le club de participer à la prochaine compétition est conditionné par la justification du paiement des droits d'engagement au club organisateur.

Tenue: Conformes aux normes FFE et en bon état.

Couverture médicale : Organisée par le club.

Restauration : Un buffet (sandwichs, boissons, café, gâteaux ...) fonctionnera sur les 2 jours.



Accès Salle Jean LEHAY 104 rue de la Chambre des Deniers – 49000 ANGERS





Hébergements possibles : tarifs sportifs

Hôtel IBIS :

Rue de la Poissonnerie 49100 ANGERS

tél : 02 41 86 15 15

- la chambre double : 42€ (pas de chambre triple)
- petit déjeuner : 9,50€
- taxe de séjour : 1€



éthic étapes
LAC DE MAINE
ANGERS

éthic étapes Lac de Maine
49 avenue du Lac de Maine
49000 Angers
T.+33 (0)2 41 22 32 10 - F.+33 (0)2 41 22 32 11
www.ethic-etapes-angers.fr

éthic étapes, tout un état d'esprit !

Ethic-étapes : (par nuit et par personne)

- chambre 4/5 lits : 21€ nuit avec petit-déjeuner
332,30€ en 1/2 pension / 43,60€ en pension complète
- chambre 2 lits : 24,50€ nuit avec petit-déjeuner :
35,80€ en 1/2 pension / 47,10€ en pension complète

Chambres 4-5 lits : lits individuels superposés, douche et lavabo. WC à l'extérieur de la chambre.
Chambres à 2 lits : lits individuels, douche, lavabo et WC.

Hôtel Le Progrès ***NN

26, avenue Denis Papin – 49100 ANGERS

Tél : 02 41 88 10 14 - Fax : 02 41 87 82 93

www.hotelleprogres.com - hotel.leprogres@wanadoo.fr



Sur la base du B&B, chambre et petit déjeuner compris

- Chambre simple 1 personne 63€
- Chambre double 2 personnes 86€
- Chambre twin 2 personnes 96€
- Chambre triple 114€
- Taxe de séjour 1€